Département de Côte d'or
Arrondissement de Beaune

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ARNAY LIERNAIS
1 rue de la gare 21230 ARNAY LE DUC

PROCES VERBAL DE L'ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU
Président, Vice-présidents et membres du bureau

L'an deux mille vingt-six, le 16 du mois d'avril, à 18 heures 30 minutes, en application de l'article L.2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L ;5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire.

1. Installation des conseillers communautaires

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Patrice DORMENIL, président sortant de l'EPCI, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Alain BIGEARD a été désigné(e) secrétaire de séance par le conseil communautaire.
Monsieur Robert FEURTET reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

2. Election du Président

2.1 Présidence de l'assemblée

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 DU CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 44 (quarante-quatre) conseillers présents (dont 4 (quatre) conseillers ayant pouvoir) et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT est remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun

candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2 Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs :

- **Monsieur Jean DECOMBARD**
- **Monsieur Christian NIEF**

2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire. Le président l'a constaté, sans touche l'enveloppe que le conseiller communautaire a déposé lui-même dans l'urne. Le nombre des conseillers ou délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L.66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leur enveloppe, les secondes avec leur bulletin, le tout placé dans une enveloppe close jointe au présent procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4 Résultat du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 48
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 1
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 46
f. Majorité absolue : 25

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	**Nombre de suffrages obtenus**	
	En chiffres	**En toutes lettres**
DORMENIL Patrice	28	Vingt-huit
LEROUX BENJAMIN	18	Dix-huit

2.5 Proclamation de l'élection du président

Monsieur Patrice DORMENIL a été proclamé président et a été immédiatement installé.

3. Election des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Patrice DORMENIL élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L.5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre de vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux-tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30% de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait de quatre vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à 6 (six) le nombre de vice-présidents du conseil.

3.1 Election du premier vice-président

3.1.1 Résultat du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 48
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 34
f. Majorité absolue : 18

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
LEROUX Benjamin	3	Trois
GUENOT Quentin	1	Un
RATEAU Nadine	30	Trente

3.1.2 Proclamation de l'élection du premier vice-président

Madame Nadine RATEAU a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

3.2 Election du deuxième vice-président

3.2.1 Résultat du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 48
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 11
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 37
f. Majorité absolue : 19

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BERNOT Laurent	9	Neuf
LHERNAULT Pascal	28	Vingt-huit

3.2.2 Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Monsieur Pascal LHERNAULT a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3.3 Election du troisième vice-président

3.3.1 Résultat du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 48
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 11
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 37
f. Majorité absolue : 19

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
ARAUJO Roseline	30	Trente
DOMIN Eric	1	Un
GUENOT Quentin	5	Cinq
SANCHEZ Jeannine	1	Un

3.3.2 Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Madame Roseline ARAUJO a été proclamée troisième vice-présidente et immédiatement installée.

3.4 <u>Election du quatrième vice-président</u>

3.4.1 Résultat du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 48
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 16
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 32
f. Majorité absolue : 17

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	**Nombre de suffrages obtenus**	
	En chiffres	**En toutes lettres**
GUENOT Quentin	2	Deux
MOATI Martine	4	Quatre
SIGROS Jean-Benoit	26	Vingt-six

3.4.2 Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Monsieur Jean-Benoit SIGROS a été proclamé quatrième vice-président et immédiatement installé.

4. <u>Election des membres du bureau</u>

Sous la présidence de Monsieur Patrice DORMENIL élu président, le conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des membres du bureau. Il a été rappelé que les membres du bureau sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L.5211-10 du CGCT).

Le président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait de six membres du bureau.

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire a fixé à six le nombre de membres du bureau du conseil.

4.1 Election du premier membre du bureau

4.1.1 Résultat du premier tour du scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 48
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 21
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 27
f. Majorité absolue : 14

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	**Nombre de suffrages obtenus**	
	En chiffres	**En toutes lettres**
GUENOT Quentin	23	Vingt-trois
FEURTEY Robert	4	Quatre

4.1.2 Proclamation de l'élection du premier membre du bureau

Monsieur Quentin GUENOT a été proclamé premier membre du bureau et immédiatement installé.

4.2 Election du deuxième membre du bureau

4.2.1 Résultat du premier tour du scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 48
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 8
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 40
f. Majorité absolue : 21

Nom et Prénom des candidats (ordre alphabétique)	**Nombre de suffrages obtenus**	
	En chiffres	**En toutes lettres**
BERNOT Laurent	5	Cinq
FEURTET Robert	35	Trente-cinq

4.2.2 Proclamation de l'élection du deuxième membre du bureau

Monsieur Robert FEURTET a été proclamé deuxième membre du bureau et immédiatement installé.

4.3 Election du troisième membre du bureau

4.3.1 Résultat du premier tour du scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 48
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 14
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 33
f. Majorité absolue : 17

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BERNOT Laurent	4	Quatre
GUENOT Quentin	1	Un
LAZZERINI Maryvonne	28	Vingt-huit

4.3.2 Proclamation de l'élection du troisième membre du bureau

Madame Maryvonne LAZZERINI a été proclamée troisième membre du bureau et immédiatement installée.

Monsieur PORTE Olivier quitte la séance sans donner de pouvoir. Le nombre de conseillers présents est donc de 47.

4.4 Election du quatrième membre du bureau

4.4.1 Résultat du premier tour du scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 47
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 16
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 30
f. Majorité absolue : 16

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BERNOT Laurent	1	Un
JAFFREZ Patrick	29	Vingt-neuf

4.4.2 Proclamation de l'élection du quatrième membre du bureau

Monsieur Patrick JAFFREZ a été proclamé quatrième membre du bureau et immédiatement installé.

4.5 Election du cinquième membre du bureau

4.5.1 Résultat du premier tour du scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 47
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 16
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 30
f. Majorité absolue : 16

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	**Nombre de suffrages obtenus**	
	En chiffres	**En toutes lettres**
BERNOT Laurent	2	Deux
CLERC Jean-Pierre	27	Vingt-sept
LEROUX Benjamin	1	Un

4.5.2 Proclamation de l'élection du cinquième membre du bureau

Monsieur Jean-Pierre CLERC a été proclamé cinquième membre du bureau et immédiatement installé.

4.6 Election du sixième membre du bureau

4.6.1 Résultat du premier tour du scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 47
c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 7
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 2
e. Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) : 38
f. Majorité absolue : 20

Nom et Prénom (ordre alphabétique)	**Nombre de suffrages obtenus**	
	En chiffres	**En toutes lettres**
BERNOT Laurent	1	Un
DECOMBARD Jean	33	Trente-trois
LEROUX Benjamin	4	Quatre

4.6 Proclamation de l'élection du sixième membre du bureau

Monsieur Jean DECOMBARD a été proclamé sixième membre du bureau et immédiatement installé.

5. Observations et réclamations

NEANT

6. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 16 avril 2026, à vingt heures trente minutes, en double exemplaire a été, après lecture, signé par la président, le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.